



CAISSE D'EPARGNE



## COMMUNIQUE DE PRESSE

# La Caisse d'Epargne et la Fondation Agir Contre l'Exclusion s'associent en faveur du microcrédit personnel

(Paris, le 27 novembre 2008) --- La Caisse d'Epargne et la Fondation Agir Contre l'Exclusion (FACE) annoncent la signature d'un accord cadre visant à faciliter l'accès au microcrédit des personnes confrontées à des difficultés financières.

Gérard Mestrallet, président de la Fondation Agir Contre l'Exclusion, Joël Guerriau, directeur général de la Fédération Nationale des Caisses d'Epargne, et Alain Lacroix, membre du directoire de la Caisse Nationale des Caisses d'Epargne (CNCE), ont signé un accord de partenariat en faveur de l'inclusion bancaire.

L'objectif de cet accord est de faciliter la réalisation des projets des personnes accueillies à FACE par la mise en place d'une offre bancaire adaptée à leur situation, notamment le recours au financement par microcrédit personnel. Les bénéficiaires de cette mesure seront les travailleurs aux ressources limitées (en contrat de travail à durée déterminée ou indéterminée), les personnes sans emploi et toute autre personne confrontée à des difficultés financières susceptibles de l'exposer à une situation de surendettement.

La collaboration entre la Caisse d'Epargne et FACE s'appuie sur un accord de prescription et d'accompagnement. FACE s'engage à orienter les personnes qu'elle accueille vers *Parcours Confiance*, structure portant l'activité de microcrédit et d'accès aux services financiers des Caisses d'Epargne. Pour chacune de ces personnes, FACE nomme un accompagnant, aide la personne à formaliser son projet (emploi, mobilité, accès au logement, équipement ménager...) et émet un avis motivé sur le dossier. FACE continuera d'accompagner l'emprunteur sur toute la durée du prêt.

La Caisse d'Epargne, au travers de *Parcours Confiance*, propose une offre bancaire adaptée à la personne présentée (compte bancaire, moyens de paiement, épargne de précaution...), y compris un crédit lorsque celui-ci permet la réalisation du projet. En concertation avec FACE, le conseiller *Parcours Confiance* met en place un suivi bancaire et budgétaire.

Gérard Mestrallet, Joël Guerriau et Alain Lacroix se sont félicités de la signature de ce partenariat « qui va permettre d'aller encore plus loin dans la lutte contre l'exclusion bancaire et d'apporter des solutions concrètes en favorisant le développement en France des solutions de financement par microcrédits ».

### **A propos de la Caisse d'Epargne**

La Caisse d'Epargne, attachée depuis son origine à la responsabilité dans la société, a su renouveler et moderniser ses engagements. A travers le programme de développement durable Bénéfices Futur, les Caisses d'Epargne se sont engagées à consacrer 1 % de leur produit net bancaire (PNB) à des projets de solidarité. En 2006, elles ont lancé *Parcours Confiance*, un dispositif d'accompagnement des particuliers et des entrepreneurs associant les réseaux d'aide à la création d'entreprise tels que *France Active*, *France Initiative*, les *Boutiques de Gestion*, la *Fondation de la 2<sup>e</sup> Chance*... Avec plus de 1 200 microcrédits distribués au cours du premier semestre 2008 et 32,2 % de parts de marché, les Caisses d'Epargne sont le premier acteur du microcrédit personnel. [www.parcours-confiance.fr](http://www.parcours-confiance.fr)

### **A propos de la Fondation Agir Contre l'Exclusion (FACE)**

FACE, 15 ans d'expérience en responsabilité sociale des entreprises (RSE), est une fondation reconnue d'utilité publique, présidée par Gérard Mestrallet. Acteur incontournable de l'inclusion sociale, en lien avec les politiques publiques et le monde économique, FACE promeut un modèle durable qui lie de manière indépendante la stratégie des entreprises, la politique de l'emploi et les actions sociales. Organisée en réseau composé de 42 sites (clubs FACE et FACEcité, structures de médiation sociale), FACE apporte à ses 2 500 entreprises des outils concrets afin de les accompagner dans une démarche pragmatique de développement socialement responsable.

### **Contacts Presse :**

Fondation FACE

Anne Gallot : 01 49 23 77 81  
a.gallot@fondationface.org

CNCE

Jean-Baptiste Froville : 01 58 40 40 77  
presse@cnce.caisse-epargne.fr

FNCE

Karine Le Thieis : 01 44 38 50 43  
fnce@fnce.caisse-epargne.fr